



IWPAR

Bonne
pratique
#10

Vers l'inclusion et la protection sociales des ramasseurs et recycleurs populaires de déchets

Appels d'offres publics pour la collecte des déchets accessibles aux petits entrepreneurs et appui à leur professionnalisation par la municipalité de eThekweni



Le logo de la municipalité de eThekweni

A retenir:

- En 2002, la municipalité de eThekweni à Durban en Afrique du Sud a donné des contrats aux entrepreneurs dans le secteur informel pour la collecte des déchets et l'assainissement de ces endroits.
- Depuis le commencement de ce projet, la municipalité a fourni 374 contrats basés dans les communautés et presque 1500 gens ont bénéficié des emplois et des salaires mensuels.
- L'introduction de ce programme a diminué les coûts associés avec la gestion des déchets et l'assainissement des ménagers informels. Ce programme a aussi inspiré d'autres municipalités en Afrique du Sud.

Sommaire

◆ Contexte	2
◆ En quoi consiste la bonne pratique ?	2
◆ Les points forts	3
◆ Les Points Faibles	4
◆ Viabilité financière, sociale et économique	5
◆ Possibilités de réplcation	6
◆ Conclusion	6
◆ Sources	7

Vers l'inclusion et la protection sociales des ramasseurs et recycleurs populaires de déchets

◆ Contexte



Avec une population en croissance (3,1 millions d'habitants en 2001 contre 3,5 2010), et un PIB en croissance régulière, la municipalité d'eThekweni, à laquelle appartient la ville de Durban, fait face à une augmentation de la production de déchets. La population de Durban produit 1,8 millions de tonnes de déchets par an, dont la plupart sont enfouis dans les trois décharges fonctionnelles.

Bien que les quartiers informels produisent 13 fois moins de déchets que les zones les plus aisées de la ville, il a été estimé en 1999 que seulement 25% des déchets produits dans les quartiers informels atteignent le flux formel, créant un enjeu pour la municipalité, compliqué par la géographie difficile de ces zones. Elles sont souvent situées sur des pentes abruptes et ne sont pas accessibles par

des routes. L'unité de nettoyage, des déchets solides et de l'assainissement de *Durban Sanitation and Water* a initié la méthode consistant à employer des entrepreneurs locaux pour effectuer la collecte des déchets dans les zones informelles de la ville tels que l'ancien bidonville de Umlazi, ou dans les zones de Inanda ou KwaMashu. La population totale de ces trois zones est d'environ 716 000 personnes.

◆ En quoi consiste la bonne pratique ?

Des appels d'offres accessibles aux petits entrepreneurs

La municipalité a décidé de débiter l'octroi de 374 contrats communautaires à des ex-IWPAR pour la collecte des déchets solides et le nettoyage dans les quartiers informels. Un appel d'offres public est publié, de manière à rendre le processus très accessible aux entrepreneurs émergents, qui n'ont souvent aucune connaissance concernant les procédures d'appel d'offres. Les d'appel d'offres sont publiées dans les journaux locaux et les entrepreneurs intéressés sont invités à des réunions et ateliers explicatifs.

Des conditions favorisant l'emploi local

Les candidats retenus à l'issue de l'appel d'offres se voient attribués un contrat de 3 ans avec la municipalité, selon lequel ils



IWPAR

Bonne
pratique
#10

Vers l'inclusion et la protection sociales des ramasseurs et recycleurs populaires de déchets

doivent embaucher au moins 4 travailleurs, permettant la création de petites entreprises. Le contrat stipule qu'au moins 50% de ces travailleurs doivent être des femmes, et que tous doivent résider dans la zone couverte par le contrat. Chaque contrat a une valeur de 25000 rands sud-africains, ou environ 2400 €. En outre, les contrats couvrent seulement 3 jours de travail par semaine.

Un accompagnement des petits entrepreneurs vers la professionnalisation

Un appui est proposé aux nouveaux entrepreneurs, via une mise en lien avec les institutions financières et en les aidant à s'enregistrer auprès des ministères publics. La municipalité surveille de près les entrepreneurs afin de s'assurer qu'ils respectent les conditions de leurs contrats. Les normes pour les prestations ainsi que les procédures contractuelles doivent être respectées. Tous les entrepreneurs subissent une inspection hebdomadaire, et les nouveaux entrepreneurs sont encadrés quotidiennement. Si les conditions du contrat ne sont pas respectées, la municipalité peut suspendre le versement des honoraires.



Un collecteur de déchets à eThekweni (Impumelelo, 2012)

Dans le cadre de son plan pour l'assainissement des zones informelles, la municipalité d'eThekweni forme également la population des quartiers informels, et l'encourage à acheminer les sacs à ordures jusqu'à un point central depuis lequel elles seront collectées.

◆ Les points forts

- L'initiative a fourni 1496 emplois à d'anciens IWPAR, qui bénéficient désormais de contrats officiels. La stabilité relative de leurs revenus est bénéfique pour l'économie locale.
- Chaque entrepreneur est responsable de l'enlèvement vers des bennes de tous les déchets dans sa zone. Ceci ne nécessite aucun capital, mais uniquement du temps de travail, ce qui rend les contrats très accessibles pour les petits entrepreneurs.
- Chaque entrepreneur couvrant 1500 ménages, environ 560 000 ménages pauvres bénéficient désormais de

Vers l'inclusion et la protection sociales des ramasseurs et recycleurs populaires de déchets

- services de nettoyage et de collecte des déchets.
- ➔ L'attribution d'un contrat permet aux entrepreneurs et employés de développer des compétences concernant la collecte des déchets. Ceux qui se voient attribuer un contrat sont en mesure de développer des compétences et une expérience précieuses, ce qui à son tour augmente leurs chances de remporter un deuxième ou un troisième appel d'offres. Ainsi, une vingtaine de grandes et moyennes entreprises de collecte des déchets opèrent à présent dans les zones d'Umlazi, Inanda et KwaMashu. La valeur des contrats conclus avec ces entités plus grandes est d'environ 1 000 000 rands sud-africains, soit 92 000 €.
- ➔ Grâce à ce programme, la municipalité d'eThekweni a pu réduire ses coûts de gestion des déchets depuis 41 rands (4.1 €) par ménage et par mois avec les services municipaux formels, à 16,5 rands (1.65 €) par ménage et par mois avec ces contrats communautaires.
- ➔ Le projet, qui a débuté en tant que programme pilote il y a 10 ans, s'est déroulé sans heurts dans l'ensemble. A peine une poignée de contrats sur plusieurs centaines ont dû être annulés par la municipalité lorsque les entrepreneurs ne respectaient pas les conditions.



Les partenaires du programme du programme se réunissent pour discuter des contrats. (Impumelelo, 2012)

◆ Les Points Faibles

- ➔ La municipalité communique directement avec les entrepreneurs, et non avec les ramasseurs de déchets, dont les intérêts pourraient donc ne pas être pleinement représentés dans ce schéma.
- ➔ Les emplois créés sont des emplois à temps partiel et non à temps plein, ce qui oblige les IWPARs à combiner cette activité avec d'
- ➔ Aucun équipement de protection individuelle n'est fourni aux ramasseurs de déchets par la municipalité et il est improbable que les entrepreneurs ne le fassent pas.
- ➔ Cette initiative est centrée sur la collecte des déchets et le nettoyage des rues, sans tenir compte des potentiels de tri et de recyclage. Seule une forme très minimale de tri est effectuée par les ramasseurs de déchets qui sont autorisés à accéder aux décharges à des horaires spécifiques. En effet, l'administration a tenté d'introduire des mesures pour promouvoir le recyclage. Par



IWPAR

Bonne
pratique
#10

Vers l'inclusion et la protection sociales des ramasseurs et recycleurs populaires de déchets

exemple, dans le cadre du programme "sacs oranges", introduit en 2010, les sacs, uniquement dédiés aux déchets plastiques et papiers, sont distribués aux ménages. La municipalité a choisi des petites entreprises pour mettre en œuvre la collecte et initié un partenariat avec Mondi Paper, une entreprise qui s'est engagée à acheter les matériaux recyclables. Dans les années 1990, 350 collecteurs de déchets travaillaient sur des décharges pour collecter des matériaux recyclables. L'accès aux décharges fut ensuite restreint, avec l'élimination progressive en 10 ans de la présence des ramasseurs de déchets sur les décharges. Des barrières et des règles strictes de sécurité furent mises en place. Actuellement, peu de collecteurs sous contrat travaillent sur les décharges. Ils sont munis d'équipements de protection pour la journée, et sont autorisés à travailler dans la zone de tri à des horaires restreints. Ils sont rémunérés sur la base des volumes collectés.

- ➔ Des conteneurs de ramassage pour le verre, le papier et les boîtes en métal sont disponibles dans certaines parties de la ville, mais ont connu un succès mitigé. Les systèmes de collecte de recyclage sont une source de financement très répandue pour les écoles: les coûts sont presque inexistantes et la vente

des déchets recyclables génère des revenus pour l'institution.

- ➔ Les travailleurs sont parfois payés à hauteur du salaire minimum d'environ 1000 rands (100 €) par mois, mais aucune mention n'est faite d'un quelconque dispositif de protection sociale.
- ◆ **Viabilité financière, sociale et économique**
- ➔ Le nombre de contrats a beaucoup en 10 ans, ce qui constitue une preuve de l'attractivité du programme. Le projet a également été imité par d'autres municipalités sud-africaines.
- ➔ Le travail des collecteurs de déchets et des balayeurs de rue ne fait appel à aucun apport en capital dans le cadre de ce programme. Par conséquent, le programme pourrait s'arrêter à tout moment, dès lors que la municipalité ou les entrepreneurs estimerait qu'ils auraient de meilleures opportunités en dehors de ce partenariat. Ceci constitue un risque pour les IWPARs, mais il faut reconnaître que c'est aussi ce facteur qui a facilité la mise en œuvre du programme.
- ➔ L'opération ne semble avoir besoin d'aucun soutien financier des ONG, car elle est déjà une solution plus économique que l'utilisation des

Vers l'inclusion et la protection sociales des ramasseurs et recycleurs populaires de déchets

services traditionnels de collecte des déchets.



Décharge de Mariannahill à Durban (BBC 2012)

travaillé avec (i) une association apportant à la communauté une formation sur la gestion des déchets, (ii) deux sociétés de consultants chargés de la supervision des contrats, de leur planification, de l'approvisionnement et de l'administration, (iii) les entrepreneurs et (iv) des groupes de travail mis en place lorsque cela fut nécessaire pour fournir une interface de dialogue avec la communauté.

◆ Possibilités de répliation

- ➔ L'autonomisation des entrepreneurs dans la municipalité d'eThekweni est une solution innovante au défi des quartiers informels qui sont inaccessibles aux services formels de collecte des déchets. Dans des municipalités où les IWP PAR seraient déjà actifs de la collecte des déchets, il se pourrait que la municipalité soit peu encline à leur fournir des contrats formels mieux rémunérés. Il faudrait alors convaincre la municipalité de la valeur ajoutée de cette formalisation et de cette meilleure rémunération du service rendu.
- ➔ Une fois que la volonté politique pour la mise en œuvre d'un tel programme est présente localement, un certain nombre de partenaires doivent coopérer dans le cadre du projet. A Durban, la municipalité a

◆ Conclusion

L'expérience de eThekweni a suscité la création de nombreuses petites entreprises ainsi que la formation de nombreux travailleurs dans le secteur des déchets. Employant près de 1500 personnes au niveau local, et réduisant considérablement les coûts par ménage pour la municipalité, l'initiative est à la fois économiquement viable et bénéfique pour les communautés. En 1999 le prix Impumelelo fut attribué au projet considéré comme une initiative efficace, innovante, durable et répliable d'amélioration de la qualité de vie des communautés pauvres. Plusieurs municipalités comme Port Shepstone, Ekurhuleni, Port Elizabeth, Port Edward, et Hibiscus Coast se sont depuis largement inspirées de ce programme.



Vers l'inclusion et la protection sociales des ramasseurs et recycleurs populaires de déchets

◆ Sources

- Carina Weingaertner Kohlscheen, *Towards Integrated Solid Waste Management in Low-Income Housing Areas in Durban, South Africa*, 2003. <http://www.infra.kth.se/bba/PDF/msc%20thesis%20carina.pdf> Une étude de cas de la stratégie de gestion des déchets de Durban Solid Waste dans les zones d'habitation formelles, et les zones informelles à faible revenu.
- Rhoda Kadalie, *Service Delivery: Recycling is [sic]*, The New Age, 2012. http://www.thenewage.co.za/blogdetail.aspx?mid=186&blog_id=%201004. Un article de journal sur le programme des sacs oranges
- eThekweni Municipality, *Waste in Durban*, 1999. <http://www.ceroi.net/reports/durban/issues/waste/index.htm> Statistiques et informations sur les déchets à Durban.
- eThekweni Municipality, *Cleansing And Solid Waste*, 2012. http://www.durban.gov.za/City_Services/cleansing_solid_waste/Pages/default.aspx Informations sur les activités de Durban Solid Waste
- Harvard Kennedy School, *Orange Bag Domestic Recycling Project*, 2010. <http://www.innovations.harvard.edu/awards.html?id=1623380> Article sur le prix Impumelelo que le programme des sacs oranges a reçu en 2010.
- eThekweni municipal institute of learning, *Solid waste master class learning notes*, 2011. http://www.mile.org.za/Come_Le_arn/Capacity%20Enhancement/Multimedia%20Library/Solid%20Waste%20ManagementMaster%20ClassLearning%20Note/Solid%20Waste%20Management%20Master%20Class-Learning%20Note.pdf
- eThekweni Municipality, *Recycling initiatives*, 1999. <http://www.ceroi.net/reports/durban/issues/waste/recycle.htm#recycle> Information sur des initiatives de recyclage dans les zones urbaines de Durban.
- eThekweni municipality, *Integrated Waste management plan*, 2004. http://www.durban.gov.za/Documents/CityServices/Cleansing%20and%20Solid%20Waste/Integrated_Waste_Management_Plan.pdf
- The Council for Scientific and Industrial Research (CSIR), *Municipal waste management good practices*, 2011. http://www.csir.co.za/nre/docs/Waste_Management_Toolkit.pdf Impumelelo Social Innovations centre, *Lucrative Service delivery*, 2012. <http://www.impumelelo.org.za/news/lucrative-service-delivery> Article décrivant l'initiative

Rédigé par: Thomas Sittler



IWPAR

Bonne
pratique
#10

Vers l'inclusion et la protection sociales des ramasseurs et recycleurs populaires de déchets

Cette publication a été produite avec l'appui financier de l'Union Européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité d'Enda Europe, et ne peut en aucun cas refléter les points de vue de l'Union Européenne.



Ce document est disponible en 3 langues: anglais, français et espagnol sur le site internet www.iwpar.org.

Pour de plus amples informations ou éventuelles remarques sur ce document, ou si vous connaissez des expériences similaires relatives à l'inclusion et la protection sociales des collecteurs et recycleurs populaires de déchets, merci de contacter:

Enda Europe
5 rue des immeubles industriels
75011 Paris - FRANCE
contact @ enda-europe.org
0033 (0)1 44 93 87 40
www.enda-europe.org